

PROCÈS-VERBAL

**Assemblée régulière du conseil d'administration du conseil de quartier de
Maizerets, tenue le lundi 7 octobre 2024 à 19h au Centre Monseigneur
Marcoux, 2025 rue Adjutor-Rivard**

PRÉSENCES :

Membres avec droit de vote :

- Mme Joséphine Henault	Trésorière (2025)
- Mme Claudia Larochelle	Administratrice (2026)
- Mme Liane-Clarisse Mouchon	Secrétaire (2026)
- M. Martial Van Neste	Vice-président (2025)
- M. Sébastien Boisvert	Administrateur (2026)
- Mme Marie-Hélène Deshaies	Présidente (2025)

IL Y A QUORUM

Excusé :

- M. Claude Villeneuve	Conseiller municipal, district Maizerets-Lairet
------------------------	---

AUTRES PARTICIPANTS :

- M. Daniel Leclerc	Conseiller en consultations publiques à la Ville de Québec
---------------------	--

Outre les personnes mentionnées ci-dessus, une personne assiste à l'assemblée en présence.

24-10-01- Ouverture de l'assemblée

Mme Marie-Hélène Deshaies constate le quorum et PROPOSE l'ouverture de la réunion à 19h03.

24-10-02- Lecture et adoption de l'ordre du jour

Mme Marie-Hélène Deshaies présente l'ordre du jour et propose les ajouts :

- d'un point Secrétaire (24-10-19 Varia)
- d'un point Sommet des aînés (24-10-19 Varia)

Mme Liane-Clarisse Mouchon propose l'ajout d'un point consultation pour le plan de mobilité (24-10-16 Enjeux d'aménagement)

SUR UNE PROPOSITION de M. Sébastien Boisvert DUMENT APPUYÉE par Mme Claudia Larochelle, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU d'adopter l'ordre du jour tel quel que modifié.

24-10-03- Adoption du PV de septembre

Mme Marie-Hélène Deshaies propose une petite modification en page 4 du PV. Mme Liane-Clarisse Mouchon mentionne la nécessité d'ajout d'un numéro de résolution.

Résolution CQM 24-10-31

SUR UNE PROPOSITION de Mme Liane-Clarisse Mouchon DUMENT APPUYÉE par M. Sébastien Boisvert, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU d'adopter le PV de septembre tel quel que modifié.

Adopté à l'unanimité

24-10-04- Points de suivi

Les points sont abordés ultérieurement au fil de l'ordre du jour.

24-10-05- Période de du conseiller municipal

Le conseiller est absent.

24-10-06- Période des questions des citoyen.ne.s

Aucune question n'est posée.

24-10-07- Consultation plan d'action

Mme Claudia Larochelle a fait un résumé du plan d'action travaillé sur Canva. Elle a préparé le formulaire pour consulter la population. Elle se charge de le poster dans les prochains jours sur Facebook. Elle fait la lecture des différentes questions du formulaire qui seront adressées aux citoyens.

M. Sébastien Boisvert ajoute que les commentaires reçus étaient très positifs lors de la distribution, et que le plan d'action a été apprécié.

Mme Joséphine Henault propose de profiter de la consultation pour mentionner la démarche de recrutement d'administrateurs au conseil de quartier. Il est décidé de demander aux citoyens s'ils sont intéressés à participer aux activités du conseil de quartier, et de les inviter à laisser leur courriel.

Il est également décidé de demander le code postal dans le formulaire.

Mme Joséphine Hénault rappelle qu'il avait été question de faire des publicités sur Meta pour le formulaire de consultation mais la Ville a demandé expressément aux conseils de quartier de ne plus acheter de publicités Facebook. M. Daniel Leclerc suggère d'utiliser s'il y a lieu, des sommes restantes d'autres sources de financement.

24-10-08- Budget 2024

Mme Joséphine Henault présente le budget 2024. Elle détaille les revenus et fait un état des dépenses réelles déjà engagées, et des dépenses prévisionnelles pour la suite de l'année. Un surplus de 1843\$ est prévu. Mme Joséphine Henault évoque la possibilité de faire des dons, des contributions ou de prévoir un budget de formation pour les administrateurs. M. Daniel Leclerc rappelle que les conseils de quartier ne font pas de dons mais offrent des contributions en tant que partenaires de projet.

24-10-09- Terrain de Brivia à vendre

Mme Marie-Hélène Deshaies évoque la remise en vente du terrain acquis par Brivia en 2019 pour un projet de 250 condos. Ce terrain est stratégique par rapport aux besoins du quartier et de son emplacement.

Résolution CQM 24-10-32

ATTENDU QUE les terrains sis au 1600 boulevard Henri-Bourassa, propriété du Groupe Brivia, ont été récemment [mis en vente sur le site de Landerz](#) ;

ATTENDU QUE ce terrain, situé dans un secteur stratégique du quartiers Maizerets, a été laissé à l'abandon depuis son acquisition par le Groupe Brivia ;

ATTENDU QUE ce terrain est situé dans un secteur stratégique du quartier Maizerets, à proximité de l'hôpital de l'Enfant-Jésus, du CLSC de Limoilou, d'un éventuel projet de tramway et en face d'un projet de centre social autogéré réclamé par la communauté ;

ATTENDU QUE la crise du logement affecte prioritairement les populations à faible et moyen revenu et que ces ménages constituent la majorité de la population du quartier ;

ATTENDU QUE les plus récents projets de développement immobilier dans le quartier sont destinés à une population ayant un niveau élevé de revenu ;

ATTENDU QUE la population étudiante autour du Cégep de Limoilou peine à se trouver un logement convenable, aggravant ainsi leur situation de précarité et met en jeu leur parcours scolaire ;

ATTENDU QUE ce terrain permettrait la construction d'un peu plus de 200 unités de logement et que l'augmentation du parc de logement social (coop, OBNL) constitue la solution la plus pérenne à la crise du logement ;

SUR UNE PROPOSITION Mme Marie-Hélène Deshaies et DUMENT APPUYÉE par M. Martial Van Neste IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU QUE le Conseil de quartier de Maizerets demande à la Ville de Québec d'assujettir ce terrain en fonction de son droit de préemption afin de réaliser du logement social dont une partie pourrait être destiné à une population étudiante.

Adopté à l'unanimité.

M. Martial Van Neste suggère de communiquer avec le Cégep Limoilou afin que le Cégep appuie la résolution. Mme Marie-Hélène Deshaies se charge du suivi avec le Cégep.

24-10-10- Projet de terminal de conteneurs QSL - la suite !

Mme Marie-Hélène Deshaies évoque l'article de Radio Canada qui dévoile que le projet déposé par QSL est plus développé que ce qui avait été annoncé.

Il n'y a pas eu depuis de rencontre du CVAP.

24-10-11- CVGMR et Plan de mise en oeuvre du PMGMR

Présentation faits saillants Plan métropolitain de gestion des matières résiduelles (PMGMR)

Le point est reporté dans la partie Tour des comités (24-10-15).

Résolutions écocentre et nom de l'incinérateur

Le point est reporté dans la partie Tour des comités (24-10-15).

24-10-12- Présentation résultats du sondage rue-école

Mme Claudia Larochelle présente les faits saillants du sondage. A noter que les répondants sont exclusivement des parents. Aucun résidant habitant le quartier sans enfant inscrit à l'école n'a répondu au sondage. La majorité des parents considèrent que leurs enfants sont plus en sécurité dans le cadre des journées rue-école. Globalement les opinions sont assez favorables au projet. Elle détaille les suggestions des répondants pour la bonification du projet. Les résultats détaillés seront déposés sur le Google Drive.

Mme Joséphine Henault et M. Daniel Leclerc rappellent que la Ville ne s'est pas positionnée favorablement pour une poursuite du projet.

Les administrateurs et administratrices du conseil de quartier considèrent que le projet de rue-école est bénéfique. Toutefois, le projet ne peut pas reposer exclusivement sur l'implication des parents. Obtenir la poursuite du mandat d'un brigadier serait un soutien important pour la poursuite du projet, en plus d'une planification d'aménagement du secteur. Quelles que soient les conclusions de ce projet, les membres du conseil de quartier souhaitent continuer à se mobiliser autour des enjeux encadrant ce projet.

M. Martial Van Neste propose de réagir auprès de la Ville pour protester contre l'abandon d'un projet pilote qu'il considère mal ficelé. Mme Joséphine Henault suggère de demander à la Ville de suivre les recommandations du rapport produit à l'issue du projet pilote, par voie de résolution.

Résolution CQM 24-10-33

CONSIDÉRANT que la Ville est à l'initiative du projet pilote de rue-école,

CONSIDÉRANT qu'un projet pilote devrait réunir les conditions nécessaires à sa pérennisation

CONSIDÉRANT que le projet de rue-école reposait uniquement sur le bénévolat des parents et ne pouvait donc pas être pérenne,

CONSIDÉRANT que de nombreuses études et données démontrent les bénéfices des rues-écoles au Québec comme à l'international,

CONSIDÉRANT les nombreuses initiatives portées ailleurs au Québec et notamment à Montréal,

CONSIDÉRANT que la Ville a produit un rapport contenant des préconisations pour les suites à offrir au projet,

SUR UNE PROPOSITION de M. Martial Van Neste et DUMENT APPUYÉ par Mme Claudia Larochelle, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU QUE le conseil de quartier DEMANDE à la Ville de Québec de ne pas abandonner le projet de rue-école et mette en place des solutions pérennes.

Adopté à l'unanimité.

24-10-13- Vie communautaire

Retour Fête des moissons

M. Sébastien Boisvert rapporte que la tenue du stand s'est bien passée, bien que la disposition des stands n'ait pas permis un achalandage optimal.

Rendez-vous Limoilou

Mme Liane-Clarisse Mouchon annonce que Rendez-vous Limoilou a engagé un agent de mobilisation et cherche encore un agent de liaison. Un professionnel de recherche va également travailler sur la question du logement. La reddition de compte a été finalisée dans l'objectif du renouvellement de la convention pour les 4 prochaines années. Une assemblée de partenaires sera prévue à l'automne. La prochaine rencontre est prévue le 15 octobre.

Carte graphique des commerces

Reporté à la partie communication.

24-10-14 Concours logo et stratégies de communication

M. Sébastien Boisvert affirme que le concours est prêt à être mis en ligne. Mme Claudia Larochelle a apporté les modifications prévues. Le concours sera ouvert jusqu'au 15 novembre.

Les membres du conseil d'établissement de l'école seront invités à participer au jury. M. Sébastien Boisvert propose d'organiser une rencontre du jury dans un des commerces de proximité.

Le dévoilement et la remise du prix auront lieu pendant le conseil de quartier de décembre.

Le concours sera mentionné dans le même article que la consultation et sera publié dans MonLimoilou.

Concernant le recrutement, M. Sébastien Boisvert explique avoir échangé avec l'organisme [Alliance Action Bénévole](#) qui offre différentes formules pour accompagner des organismes pour trouver des bénévoles. Le forfait bronze est de 60\$ par an. Mme Liane-Clarisse Mouchon rappelle que toute personne qui est représentante d'un établissement commercial, institutionnel, etc., dans le quartier, même si elle n'y réside pas, peut être cooptée au conseil de quartier. Liane-Clarisse Mouchon propose aussi d'envoyer un courriel aux organismes partenaires pour informer de la démarche de recrutement du conseil de quartier.

Résolution CQM 24-10-34

CONSIDÉRANT la démarche de recrutement du conseil de quartier de Maizerets pour intégrer à son conseil d'administration de nouveaux membres,

CONSIDÉRANT l'offre de service développée par l'organisme Alliance Action Bénévole,

SUR UNE PROPOSITION M. Sébastien Boisvert et DUMENT APPUYÉ par M. Martial Van Neste, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU QUE le conseil de quartier recoure aux services de l'organisme Alliance Action Bénévole (forfait bronze) pour soutenir sa démarche de recrutement.

Adopté à l'unanimité.

24-10-15 Tour des comités

Comité NCH

Il n'y a pas eu de réunion.

Table de concertation vélo

M. Martial Van Neste fait le compte rendu de la dernière réunion de la Table. Ont été abordés les sujets suivants : la sécurité routière, les aménagements de la troisième avenue.

Mme Liane-Clarisse Mouchon annonce que le mémoire concernant la sécurité routière a été officiellement déposé à la Ville par la Table.

Comité de verdissement

Aucun point n'est abordé.

Limoil'air

Aucun point n'est abordé.

Comité vigilance GMR-Incinérateur (CVGMR)

Mme Liane-Clarisse Mouchon présente des données clés de la synthèse du plan métropolitain de gestion des matières résiduelles 2024-2031. Elle détaille le bilan, les orientations et les mesures planifiées.

Résolution CQM 24-10-35 Concernant l'absence d'écocentres à proximité du quartier Maizerets et dans les quartiers centraux

CONSIDÉRANT la fermeture de l'écocentre présent dans le quartier, situé boulevard Montmorency, au 31 décembre 2014 ;

CONSIDÉRANT que l'absence de dépôt officiel amène des individus à se départir de matières résiduelles à des endroits non désignés, tels que des commerces, des chantiers, des organismes communautaires ou des terrains vagues ;

CONSIDÉRANT que les écocentres mobiles mis en place suite à cette fermeture ne semblent pas en mesure de se substituer à un écocentre permanent – le nombre de jours dans l'année et la distance par rapport à la majorité des citoyen·nes du quartier, notamment aux personnes sans véhicule, ne répondant visiblement pas aux besoins ;

CONSIDÉRANT que les écocentres des Rivières et de Beauport, les plus accessibles pour la population du quartier, sont situés entre 6,5 et 8 km de Maizerets selon le lieu de résidence ;

CONSIDÉRANT que leur accès n'est pas convivial – à proximité, notamment de pistes cyclables, ou accessible en transports en commun – pour la population n'ayant pas accès à un véhicule automobile ;

CONSIDÉRANT que, de ce fait, la collecte des encombrants semble être la solution la plus simple afin de permettre aux résident·es de Maizerets de se départir de leurs résidus encombrants – tout particulièrement pour la population qui n'est pas en mesure de se déplacer efficacement vers les écocentres des Rivières ou de Beauport ;

CONSIDÉRANT qu'au-delà d'un seuil de complexité, il est fort probable que les individus préfèrent se départir des matières encombrantes ou dangereuses par le biais des ordures domestiques, amenant ainsi à l'incinérateur des matières qui auraient pu ou dû en être détournées ;

CONSIDÉRANT que le quartier comporte une majorité de locataires qui n'ont souvent pas d'espace de stockage – comme peuvent l'avoir des propriétaires, par exemple un garage ;

SUR UNE PROPOSITION de Mme Liane-Clarisse Mouchon et D'UMENT APPUYÉE par M. Sébastien Boisvert, IL EST RÉSOLU QUE le conseil de quartier de Maizerets :

QUESTIONNE l'efficacité des mesures mises en place depuis 10 ans afin de détourner de l'incinérateur les matières qui auraient été, jadis, amenées à l'écocentre Montmorency – par exemple : l'écocentre mobile étant très populaire, mais peu présent dans le quartier, aucun n'étant prévu en 2024 dans Maizerets – et le manque de diversité et d'inventivité de ces mesures ;

DEMANDE à la Ville de Québec s'il n'y aurait pas lieu de mettre de l'avant les offres alternatives, tout particulièrement les encombrants mais également d'autres options, afin de s'assurer que la population connaît bien ces services et en fasse l'usage, dans les cas où il n'est pas envisageable d'aller à l'écocentre ;

ESTIME que cette promotion pourrait inclure des approches alternatives permettant de se départir de certains types de matières résiduelles – comme le soutien et le développement de points de dépôt de certaines matières, telles que les appareils électroniques dans certains commerces ou organismes, ou, sur le modèle communautaire de la Recyclerie de la Patente avec dans le Vieux-Limoilou, les matériaux de construction ;

SUGGÈRE d'ouvrir la collecte des encombrants aux matières dangereuses dont le dépôt ne peut se faire que ponctuellement ou partiellement dans les écocentres mobiles – lors de leurs visites à proximité du quartier Maizerets –, ou dans les écocentres, comme la peinture, afin d'éviter la solution la plus facile, c'est-à-dire les jeter dans les ordures domestiques ;

PROPOSE de s'assurer que la distance de 6,5 à 8 km permettant de se rendre de Maizerets aux écocentres des Rivières et de Beauport soit la plus accessible et conviviale possible, notamment en

ajoutant des accès cyclables permettant de se rendre à celle-ci – dans le même esprit où il était possible et envisageable de se rendre de façon sécuritaire à pied ou à vélo à l'écocentre Montmorency –, et en réfléchissant avec le RTC afin d'améliorer l'accès de ces écocentres par le transport en commun ;

MENTIONNE que de nombreux résidentes et résidents, ainsi que plusieurs de ses administrateurs et administratrices, continuent de déplorer la fermeture de l'écocentre Montmorency il y a 10 ans, et l'absence d'infrastructure de recyclage de déchets qui se situerait à proximité, comme le déplorent d'autres conseils de quartier ;

PROPOSE que la réouverture d'un écocentre, de petite taille ou de taille équivalente à l'écocentre Montmorency, soit considérée pour desservir le centre-ville de Québec, dont Maizerets.

Adopté à l'unanimité.

Résolution CQM 24-10-36 Concernant l'incinérateur de Québec, devenu depuis 2023 le “ centre de valorisation énergétique ”

CONSIDÉRANT que les préoccupations des résident·es de Maizerets et du grand Limoilou quant à la qualité de l'air qu'ils respirent ont été largement documentées depuis maintenant près de 12 ans ;

CONSIDÉRANT que les installations de l'incinérateur de Québec – aujourd'hui « Centre de valorisation énergétique » figurent parmi les contributeurs à cet enjeu ;

CONSIDÉRANT que diverses contributions, faites par des expert·es citoyen·nes ou des acteurs environnementaux ont soulevé des questions sur les pratiques d'échantillonnage réalisées à l'incinérateur de Québec, ce qui pourrait conduire à une sous-évaluation des impacts environnementaux de l'infrastructure ;

CONSIDÉRANT que la seule valorisation énergétique effectuée à l'incinérateur est actuellement la vente de vapeur à la papetière White Birch, installation qui figure également parmi les contributeurs à la mauvaise qualité de l'air de Limoilou, ainsi que par la mise en place récente de l'usine de biométhanisation ;

CONSIDÉRANT que plusieurs citoyennes et citoyens, ou groupes citoyens et environnementaux, avaient soulevé des questions relativement à l'aspect éthique d'une potentielle vente de vapeur au méga hôpital l'Enfant-Jésus, au fil des dernières années ;

CONSIDÉRANT que l'administration municipale n'est pas en mesure, actuellement, d'analyser l'impact concret de la mise en place du processus de biométhanisation sur les émissions atmosphériques et l'activité des fours de l'incinérateur ;

CONSIDÉRANT que Recyc-Québec a fait parvenir à la Communauté métropolitaine de Québec un avis de non-conformité quant à l'utilisation du terme « valorisation énergétique » dans le libellé d'une piste d'action ;

CONSIDÉRANT que le Plan métropolitain de gestion des matières résiduelles ne fait plus référence à la « valorisation énergétique » suite à cet avis ;

CONSIDÉRANT que les citoyennes et citoyens de Maizerets subissent les impacts environnementaux liés à l'incinérateur de Québec depuis sa mise en place et que, bien que des travaux aient été effectués sur les installations depuis 2014, l'incinérateur a tout de même un impact toujours bien réel sur la qualité de l'air du secteur et, de ce fait, sur la santé des personnes résidentes ;

CONSIDÉRANT qu'aucune consultation n'a été réalisée quant au changement de nom de l'infrastructure ;

SUR UNE PROPOSITION de Mme Liane-Clarisse Mouchon et DUMENT APPUYÉ par M. Sébastien Boisvert, IL EST RÉSOLU QUE le conseil de quartier de Maizerets :

DÉPLORE le changement de nom de l'infrastructure ;

CRAINT que le terme « Centre de valorisation énergétique » ne vienne camoufler l'impact négatif de l'incinération des déchets sur le quartier ;

ESTIME que la potentielle multiplication des projets de vente de vapeur ne vienne amenuiser les efforts potentiels liés à la réduction de l'impact environnemental de l'infrastructure, alors que la Ville de Québec devrait plutôt prôner une baisse progressive de l'intensité de son usage au fil des années à venir, au bénéfice de la santé des voisins et voisines de l'infrastructure ;

PROPOSE que la Ville de Québec multiplie les efforts de réduction à la source en vue de réduire les activités de l'incinérateur - certes par le biais de la biométhanisation, mais également par la mise en place d'autres initiatives structurantes qui pourraient être liées au recyclage, au compostage ou encore à l'économie circulaire au sens large (dont la première stratégie, la plus prioritaire, est la réduction de la consommation) ;

RAPPELLE qu'actuellement, les citoyens et citoyennes de Maizerets et des quartiers limitrophes subissent les conséquences environnementales de la « valorisation énergétique » effectuée à l'incinérateur de Québec.

Adopté à l'unanimité.

Table citoyenne Littoral Est

Mme Marie-Hélène Deshaies fait un rapide compte rendu de la dernière activité organisée par la Table. M. Martial Van Neste annonce que la Ville envisage racheter le Carrefour Saint-Pascal / ancien Centre Monseigneur Marcoux.

Retour consultation Plan d'urbanisme et de mobilité

Mme Liane-Clarisse Mouchon a participé à un atelier participatif sur le nouveau plan d'urbanisme et de mobilité de la Ville de Québec, destiné aux administrateurs des conseils de quartier. L'atelier destiné aux citoyens du quartier est prévu le 7 novembre. Elle a trouvé la démarche intéressante même si elle déplore qu'il n'y ait pas eu d'appel à mémoires.

24-10-16 Enjeux d'aménagement

Place Maizerets

Aucun point n'est abordé.

Enjeux de circulation et de sécurité routière : questionnaire Accès Transports Viabiles

Aucun point n'est abordé.

24-10-17 Du nouveau ?

Murales

Mme Joséphine Henault explique que la murale détériorée à la bibliothèque Marie-Claire-Blais a été retirée. Le conseil de quartier va faire des démarches auprès de la Ville pour demander sa relocalisation.

Frigo-partage

Aucun point n'est abordé.

InnoVitam et consultations de la Canardière

Aucun point n'est abordé.

dossier Dufferin-Montmorency : boulevard urbain et 3e lien

Aucun point n'est abordé.

terrain de l'ancien Centre communautaire Mgr Marcoux

Aucun point n'est abordé.

forêt urbaine Lairet-Maizerets

Aucun point n'est abordé.

terrains Hydro-Québec Henri-Bourassa

Aucun point n'est abordé.

24-10-18 Trésorerie

Paieement secrétaire

Aucun point n'est abordé.

Résolution CQM 24-10-37

SUR PROPOSITION DE Mme Marie-Hélène Deshaies DÛMENT APPUYÉE par M. Martial Van Neste, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU de payer à M. Sébastien Boisvert la somme de 33,88 \$, correspondant au remboursement de l'achat de friandises pour la Fête des Moissons, sur présentation du justificatif.

Adopté à l'unanimité.

24-10-19 Varia

Secrétaire : Daniel a une proposition

M. Daniel Leclerc évoque une personne qui travaille pour le conseil de quartier de Saint-Jean-Baptiste. Il va lui signifier l'intérêt du conseil de quartier de Maizerets.

Sommet des aînés – Patro 7 novembre

Mme Liane-Clarisse Mouchon demande si l'un des membres du conseil de quartier souhaite représenter le conseil de quartier au Sommet des aînés. Elle propose de relayer l'information du Sommet en ligne sur la page Facebook.

24-10-20 Levée de l'assemblée

L'ordre du jour étant épuisé, Mme Marie-Hélène Deshaies propose que la séance soit levée à 21h36 dûment appuyée.

Mme Marie-Hélène Deshaies
Présidente de séance

Mme Liane-Clarisse Mouchon
Secrétaire du Conseil de quartier